

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 22 FEVRIER, 1872.

BULLETIN AMERICAIN.

Les "Reclamations de l'Alabama" On ne parle que de cela à New-York. Les Féniens jubilent dans l'espérance d'une guerre avec l'Angleterre. Ils s'ennuient, ils digèrent mal, ils leur faut une gymnastique de temps à autre. Ils désirent plus que jamais une petite escarmouche, afin d'exécuter une seconde course de Bull-Run ou de Four Corners. Les sociétés féniennes de New-York ont déclaré qu'elles pourraient organiser une armée de 100,000 combattants!!!... Que nos braves volontaires de Québec se préparent.

Le Général Grant et son administration sont épiés de de toutes parts. A l'heure qu'il est, un certain groupe du parti républicain paraît vouloir empiéter sur les droits des démocrates à guerroyer contre le gouvernement actuel. Le Sénateur Sumner a demandé une enquête sur les transactions de son gouvernement avec les agents du gouvernement français, à propos des achats d'armes durant la guerre franco-prussienne. Quelques employés de l'administration Grant auraient extorqué plus de deux millions, dans les ventes, et la neutralité du gouvernement américain serait par là, sujette à critique. Plusieurs Sénateurs se sont opposés à cette enquête, mais ils se sont aperçus, le jour suivant, qu'empêcher les recherches, c'était jeter du louche sur l'administration, qui aurait paru craindre l'inquisition.

La Tribune de New-York est plus que jamais hostile au Général Grant. On parle de porter le juge en chef Chase, à la candidature présidentielle.

La lutte est chaude dans le New-Hampshire. M. Straw, le candidat américain, est loin d'être un homme de paille, comme son nom semble l'indiquer. Le Gouverneur Weston, démocrate, est un rude adversaire. A propos de cette élection, il nous semble que nos compatriotes de Manchester, ont un devoir important à remplir. La reconnaissance leur commande de se rendre au poll et de voter unanimement pour M. Straw. En maintes occasions, ce riche citoyen s'est montré généreux à l'excès envers les Canadiens, sans compter que le parti républicain les favorise d'une école gratuite, &c. On sait aussi que M. Straw a donné ou a offert un beau terrain pour une église canadienne. La reconnaissance est toujours agréable à exprimer, principalement quand il s'agit de la prouver à un homme de cœur, d'énergie, de capacité comme l'honorable E. A. Straw. Que le 12 Mars prochain, tous nos compatriotes de Manchester aillent d'un commun accord, voter en faveur de M. Straw, sans considération politique aucune, car le cœur ne doit pas connaître de politique, il ne doit avoir pour guide que le sentiment.

On a vendu dernièrement à Philadelphie, un navire de guerre américain, le Chattonoga, pour \$45,700; le navire avait coûté \$500,000. Les journaux américains avouent avec peine et indignation, que la marine des Etats-Unis laisse beaucoup à désirer et que la plupart des navires sont ou pourris ou endommagés. On parle de faire construire dix navires en fer.

Les Sénateurs de l'Ohio ont adopté une résolution accordant la navigation dans les canaux de l'Ohio, aux vaisseaux canadiens, à condition que le gouvernement de la Puissance accorde le même droit aux navires américains.

En 1871, Terre-neuve a exporté 1,164,535 quintaux de morue, mais à raison du tarif douanier si élevé, il n'en a été importé que 17 mille quintaux aux Etats-Unis.

FERD. GAGNON.

MARCHÉ DE WORCESTER.

Comme plusieurs de nos lecteurs sont peut être désireux de connaître le prix de certains comestibles aux Etats-Unis, nous leur donnons ci-après un petit aperçu des prix de Worcester.

Farine, par quart, de \$9 à \$13; Son, par 100 lbs, \$1.50; Avoine, par minot, 60 à 70 cents; Beurre, par lb, 40 à 45 cents; Bœuf, par lb, 15 à 25 cents; Lard, par lb, de 10 à 12 cents; Veau, par lb, de 10 à 20 cents; Poulets, par lb, de 23 à 28 cents; Dindons, par lb, 20 à 25 cents; Pommes de terre, par minot, 85 cents; Charbon, par tonne, de \$9.50 à \$12.50.

PUTNAM, 9 FÉVRIER, 1872.

Ferd. Gagnon, Ecr., Worcester, Mass.

Monsieur.

La Société St. Jean-Baptiste de Putnam a fait le 28 Janvier dernier l'élection semestrielle de ses officiers.

Les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus pour le prochain semestre.

- MM. Hector Duvert, Président.
Anatole Chaume, Vice-Président.
Pierre Gauthier, Secrétaire-Archiviste.
Louis Lucier, Secrétaire-Correspondant.
Misaël Desrosier,
François Mandeville, } Comité de Sureté.
François Mondor,
François Mondor, Trésorier.
Henri Brosseau, Commissaire-Ordonnateur.
Louis Dalbec,
David Goulet,
Grégoire Verdon, } Directeurs.
J. Bte. Dalbec,
Eugène Ménard,

Notre société ne compte que six mois d'existence et j'aime à vous informer qu'elle est en pleine voie de prospérité.

Nous invitons tous ceux qui ne nous ont pas encore joints, mais qui comme nous s'honorent de descendre de ces Français courageux et vertueux, qui, à la suite de l'immortel Jacques Cartier, colonisèrent notre cher Canada, de venir se ranger autour du drapeau national, que notre société vient d'arborer dans Putnam.

Il importe à tous les Canadiens de voir à ce que leur drapeau soit noblement porté, comme il est de leur devoir de ne point le désertir, ni de lui tourner le dos. De plus il y a dans le drapeau d'une nation une voix dont les accents sont tels que l'on ne peut sans flétrissure, être sourd à son appel. C'est à un combat pacifique qu'il nous convie, il nous appelle à nous réunir, afin de s'aider et de s'encourager mutuellement à bien faire notre devoir dans la grande lutte de la vie au milieu de l'immense population américaine.

Pour ceux à qui l'utilité de l'institution des Sociétés de St. Jean Baptiste, n'est pas encore évidente, nous les engageons à jeter les yeux sur ce que font les autres nationalités qui sont venues se fixer aux Etats-Unis. Il n'en existe pas une qui n'ait établi une société nationale dans laquelle ne manquent pas de s'enroler tous les hommes de la même origine. Là, par leurs paroles, par leurs exemples et par les règlements de leur association, ils se portent mutuellement à développer au milieu d'eux les vertus et les notions pratiques qui font bientôt d'eux des citoyens utiles et capables de jouir des bienfaits que leur réservent les institutions politiques de leur pays d'adoption. C'est ainsi qu'ont fait et que font les Irlandais, les Allemands, les Français, les Italiens, les Suédois, &c., qui tous ont leurs sociétés respectives.

Nous espérons donc, Mr. le Rédacteur qu'avant qu'il soit peu de temps, nous aurons le plaisir de vous apprendre que toute la population française de Putnam, sans exception, fait partie de la Société St. Jean-Baptiste, soit comme membre actif, soit comme membre honoraire.

J'ai l'honneur d'être avec considération, Monsieur,
Votre très-humble serviteur,
LOUIS LUCIER, Sec.-Cor., Sté. St. J. B. P.

FAITS DIVERS.

On lit dans une lettre de Rome :

Pie IX porte sur sa personne les signes d'une véritable prédestination, comme si la miséricorde divine, par égard pour la faiblesse de notre foi, prenait ainsi le soin de nous le désigner. Tandis que beaucoup de ses conseillers s'éteignent autour de lui, il reste plein de force et de verdeur. Ses quatre-vingts ans ne sont point un fardeau pour lui, et l'un de ses médecins disait hier encore : "Depuis plusieurs années je suis attentivement le phénomène de la longévité du Pape. A mesure qu'il avance en âge, sa santé devient plus robuste. Son pouls est plein, sa voix sonore, ses gestes libres, son regard vif; il n'a pas une seule des infirmités qui atteignent la vieillesse."

Jamais un Pape n'a autant parlé en public, ni autant agi. Il ne prend pas un jour de repos, et allie à une douceur angélique une force de volonté et de résistance que rien ne peut faire fléchir.

DOUBLE EXECUTION.—Une dépêche nous avait appris, il y a déjà plusieurs mois, que Patrick Gehan, pêcheur à St. John (Terre-Neuve) a assassiné Mary Gehan, sa femme, et Garrett Seyers, son beau-frère. Il résulte d'une correspondance de St. John, du 2 courant, que l'assassin avait eu pour complice une jeune fille d'une beauté remarquable, nommée Johannah Hamilton, demeurant dans la même maison.

Après l'assassinat, Gehan et Johannah avaient trainé les corps de leurs victimes à une certaine distance, sur un chemin public, où ils ne tardèrent pas à être découverts. Mais personne encore ne soupçonnait le crime commis, et le jury rendit un verdict de "mort accidentelle, par suite de causes inconnues."

Le chef de police, à qui ces deux morts simultanées semblaient excessivement suspectes, fit en particulier des investigations qui le mirent sur la trace de la vérité, et Gehan, adroitement interrogé par lui, fit des aveux complets.

Traduits devant la cour, Patrick Gehan et sa malheureuse complice furent condamnés à mort. Patrick accepta cet arrêt avec une insouciance apparente, mais Johannah fondit en larmes, et il fallut toutes les consolations de la religion pour l'habituer peu à peu à envisager son sort avec un calme relatif.

La double exécution a eu lieu dans la prison de St.-John, le vendredi 2 courant, et a produit une émotion d'autant plus vive qu'il y avait plus de cent ans que le gibet n'avait fonctionné à Terre-neuve. La jeunesse et la beauté de Johannah lui avaient valu les sympathies du public, et si les autorités avaient écouté le sentiment populaire, elles n'auraient pas envoyé à la mort qu'elle redoutait tant, cette malheureuse jeune fille dont la participation dans le crime semble s'être bornée à aider l'assassin à se débarrasser des corps des victimes.

MURTRE DE STOCKWELL.—Le procès de M. Watson accusé de meurtre contre son épouse vient de terminer par un verdict de "coupable," que le jury a accompagné d'une recommandation à la clémence de la Cour. Le procès de part et d'autre, a été conduit avec une habileté, une modération à la hauteur de cette cause importante. Tous les moyens présentés pour la défense du prisonnier ont été examinés avec une attention scrupuleuse; mais le jury n'a pu arriver à une autre conclusion que M. Watson est le véritable meurtrier de son épouse. Que M. Watson fut le véritable auteur du crime de Stockwell, il n'y avait nul doute; ses aveux clairs et frappants, les preuves révélées par le procès, établissaient d'une manière irréfutable que Watson dans un accès a brutalement assailli sa victime. Aussi les savants défenseurs de l'accusé n'ont basé leur défense que sur la maladie mentale du prisonnier. Cet homme respectable par son âge, son caractère, et sa conduite honorable, n'a pu, ont-ils dits, se rendre coupable de l'acte dont on l'accuse que sous l'effet d'une aberration mentale. Cet homme vertueux s'est élevé par lui-même à une position marquée, il a remporté des succès comme professeur, pendant vingt-cinq ans, il a demeuré attaché à son épouse, partageant avec elle les fatigues et les soucis de la vie et a toujours paru vivre en bonne intelligence avec elle. Atteint par des revers de fortune, il a conservé assez d'énergie pour continuer ses travaux littéraires, il vivait en bons termes avec elle comme par le

passé, quand l'accompagnant à l'église, un dimanche, il lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Il devait être fou, fut le cri qui s'échappa de toutes les bouches. Mais, malheureusement ce crime s'explique sans admettre la folie du coupable. Il suffit de songer à la puissance de la passion sur l'homme. La passion est aveugle, elle exerce sur le cœur de l'homme un empire que la voix de la raison et de la conscience est souvent impuissante à maîtriser. L'homme franchit alors les limites que les lois les plus sacrées, son âge, sa position, son caractère lui interdisent; sa raison l'a abandonné pour un moment, mais ce n'est pas la maladie de son esprit, c'est la passion qui l'a entraîné à commettre un acte, un crime affreux dont la société doit le tenir responsable. Rien d'ailleurs dans les manières, dans les paroles, dans les actes du coupable n'accuse la démence ou le trouble de son esprit. Il transige ses affaires, vague à ses occupations, et en raisonnant d'après les principes qui guident d'ordinaire l'homme dans ses jugements, on ne peut voir dans l'accusé, un homme qui n'a pas conscience de ses actes. En présence de ces faits, il est difficile d'arriver à une autre conclusion que la compassion et les sympathies du public pour l'accusé ont seuls pu induire le jury à recommander le coupable à la clémence royale. Le Times de Londres se demande avec anxiété qu'elle sera l'attitude de la Couronne à l'égard de cet homme qui est maintenant sous le coup d'une sentence de mort. Sacrifiera-t-elle les droits de la justice à ceux de la clémence? Quelque soit le caractère de l'accusé, la justice doit être impartiale avant tout. S'il est dût de penser qu'un homme vénérable par sa position et son âge, sera livré aux mains du bourreau, il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres meurtriers dans des conditions infinies, et que le pardon accordé aux coupables faciliterait l'accès au crime, en faisant naître dans le cœur de l'accusé un espoir dangereux. Enfin la justice ne doit pas rester muette devant la compassion publique.

Un journal de l'Etat d'Iowa, raconte le fait suivant, qui montre jusqu'à quel point un méchant cœur peut pousser la cruauté.

Un individu, qui ne mérite pas le nom d'homme, dit ce journal, avait un magnifique Terre-neuve, dont il voulait se débarrasser. Dans ce but, il l'attacha dernièrement à un poteau, et se plaçant à quelques pieds de distance du pauvre animal, il lui tira dans la tête sept balles de suite. A chaque balle qu'il recevait, le chien semblait lui demander grâce. Comme aucune des blessures n'était mortelle, bien que le sang coulât en abondance; le bourreau se préparait à recharger son arme, quand un passant lui donna une barre de fer, avec laquelle il lui dit d'assommer le chien. Le misérable ne se le fit pas dire deux fois, et malgré les regards suppliants du chien, qui, pour l'adoucir, faisait des caresses à son bourreau, celui-ci lui asséna sur la tête trois ou quatre coups de barres de fer. Le chien tomba pour ne plus se relever. Son indigne maître l'abandonna à moitié mort, sans daigner même mettre un terme à ses souffrances.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

A Keeseville, New-York, Alfred Labelle, second fils de Célestin Labelle, entrepreneur, St. Martin, conduisit à l'autel Mlle. Eliza Nolette, sixième fille de Louis Nolette, Ecr., Marchand de Keeseville. Le mariage fut célébré par le Rév. Messire Barnabé, curé de la place.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

Table with columns for FARINE, VOLAILLES, VIANDES, BEURRE, etc., DIVERS, GRAINS, ANIMAUX. It lists various goods and their prices in Montreal and Quebec.

Marché aux animaux, faible. Marché au poisson, prix élevés à cause de la rareté. Marché aux viandes, faible. Marché aux volailles, tendance à la hausse.